

Compte Rendu

Réunion du bureau du samedi 31 août 2013

E-S-V Section Tir à l'Arc



Ordre du Jour :

- 1 – Forum les vendredi 6 et samedi 7 septembre
- 2 – Point sur les 90 ans de l'ESV
- 3 – Point sur la saison estival
- 4 – Questions diverses

Compte rendu :

Ouverture de la séance à 14h 15 :

Présents : Hélène, Lucienne, Bruno, Christian, Michel D, Nathalie, Lucie

Absents excusés : Nadeïa, Rémi et Pauline

Point 1 :

- Vendredi : Installation du stand à partir de 15h30, Michel D se propose pour aider Christian.
Ouverture des portes au public : 18h30
Présents au stand : Bruno, Rémi, Michel D, Nathalie et Marie-Gaëlle, Pauline (à confirmer)
Fermeture au public : 20h15, Défilé des différentes sections, discours du président et pots.
- Samedi : de 9h à 17h00,
Présents au stand : Bruno, Hélène, Serge, Christian, Lucienne et Michel D.
Nathalie se propose de relayer les présents de 13h à 15h00, pour la pause déjeuner.

Les documents ont été modifiés par christian.

Point 2 :

90 ans de l'ESV : Il y aura 3 manifestations.

- Spectacle le 18 janvier à partir de 15h (durée prévu : 3h) plus voeux du maire et du président de l'ESV.(30min env)

Il se fera en 3 tableaux : Le présent, le passé et le futur.

Le tir à l'arc sera dans le 2° tableau : «Fête royale» les nobles assistent à un numéro de jonglage (section cirque) un conflit éclate, le peuple se révolte, un archer arrive à cheval et provoque les nobles. Les paysans avec leurs fourches se battent contre les épéistes (section escrime) à la fin 5 archers arrivent et tir un feu d'artifice (Section tir à l'arc, flèches avec papier crépon)

Trouver au moins 6 volontaires.

Répétitions : dimanche 8/12 et 12/01.

Après le spectacle il y a un pot.

- Le vendredi 4 avril : Repas anniversaire pour 8 personnes participation : 25€/P avec remise de récompenses pour 9 personnes pour leur implication à l'ESV.

Q : qui paie, le club ou les participants? Qui participent? 8 membres ou 4 membres et leurs conjoints?

Ce sujet sera à nouveau discuté lors de la prochaine réunion de bureau.

- Fête de l'enfance avec défilé. Ce sujet sera à nouveau discuté lors de la prochaine réunion de bureau.

Point 3 :

Les archers ont été nombreux à participer à la saison estivale à Gosnat.

Que se soit pour tirer à l'arc, soit aux boules.

Les cibles étaient bien placées sauf l'atelier de réparation qui était en plein soleil.

Bilan : très positif.

Point 4 :

- Le siège de l'ESV ouvrira aux public le 10/09.
- Reprise des tirs pour les anciens : Lundi 09/09.
- Les cours pour les nouveaux commenceront le vendredi :
- Petit point concernant les tarifs avec réduction de 10% :
Pour la 3^e personne, lors de l'inscription de 3 personnes ou plus en même temps, la réduction est de **3,8€** (La réduction se fait sur la participation au club, pas sur la part de l'ESV ni sur la licence donc $100 - 62,65 = 37,35$ €)

Pour ceux qui désirent s'inscrire qu'à la FFTA : **133,35€, cocher autre fédération sur l'imprimé.**

	Prix de la licence FFTA =	66€ (à confirmer)
+	Part de l'ESV	= 30€
+	Part du club	= <u>37,35€</u>
	égale	133,35€

- Une question concernant la cotisation des membres du bureau a été soulevé : oui, les membres du bureau, sauf la première année (pour vérifier l'implication du membre), ne paient pas leur cotisation pour compenser leurs frais (exemple : essence, photocopies, cartouche d'encre, logiciel...) par contre ils paient leur cotisation FFTA, les repas et autres sorties.

Bruno doit nous proposer un calendrier pour réserver le gymnase.

La prochaine réunion de bureau n'est pas fixée.

La séance est levée à 16h45 heures.